

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Travaux communaux et départementaux

RD 8 – PR 5+804 au PR 6+780

RD 16 – PR 16+283 au PR 16+820

Commune de St Malo Des Trois Fontaines

Juillet 2020



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT

Agence Technique

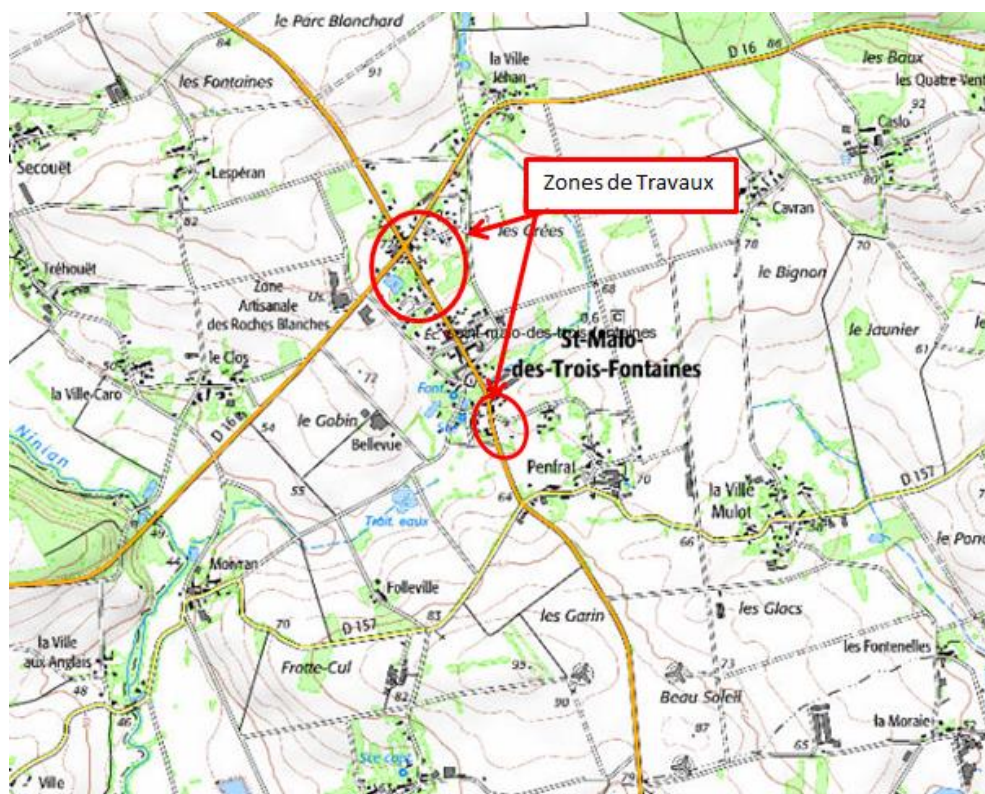
Départementale Nord-Est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2020, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement et de renforcer la structure de chaussée, dans l'agglomération de St Malo Des Trois Fontaines sur la RD8 et la RD16.

Ces travaux ont été programmés en coordination avec l'aménagement communal d'un plateau au carrefour des RD8/RD16, ils permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (suivi chantier : DRA/ATD Nord Est)

Montant de l'opération : 333 813 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Durée

Les travaux commenceront à compter du 24 août pour les travaux de commune et le 14 Septembre pour les travaux du Département du Morbihan.

Information et déviations durant les travaux

La gestion déviation sera de la responsabilité des services de la direction des routes.

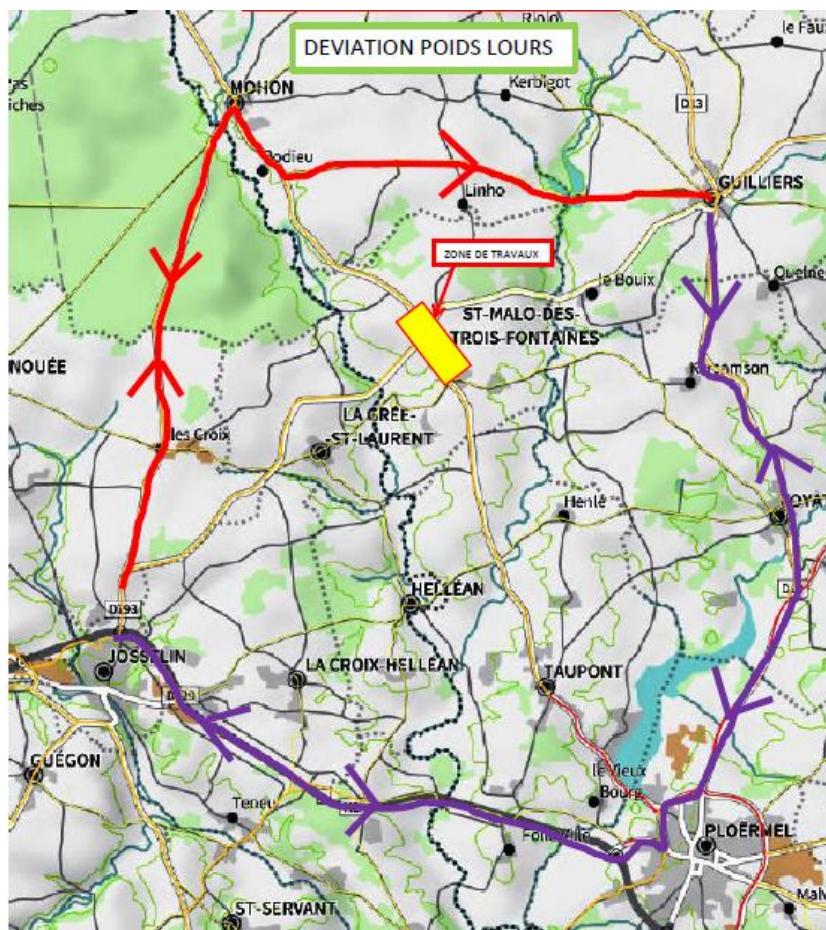
L'entreprise en charge des travaux sera responsable du barriérage et de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu.

Pour la déviation :

- Véhicules légers par Voies communales à proximité.
- Véhicule Poids Lourds : ci-dessous

Plan de déviation Poids Lourds:



- **Sens JOSSELIN/GUILLIERS** : Depuis le giratoire de l'Europe (RD724), par la RN24 jusqu'à PLOERMEL, échangeur PLOERMEL Ouest, puis par la RD 724, puis par la RD8E et la RD 766 en direction de MAURON, puis au Giratoire de LOYAT prendre la RD 13 en direction de GUILLIERS

- **Sens GUILLIERS/JOSSELIN** : Par itinéraire inverse

- ❖ Pour les véhicules lourds ne pouvant pas emprunter la RN 24 : Du carrefour RD16 RD793 au lieu-dit LA REGOBE, prendre direction Mohon par la RD 793, puis à MOHON par la RD 8 en direction de St Malo des Trois Fontaines, puis par la RD 167 en Direction de GUILLIERS.

- **Sens PLOERMEL/MOHON** : Au giratoire du PORHOET du RD8E/RD8, par la RD 8 jusqu'au giratoire de la gare, puis par RD 724 et RN 24 en direction de JOSSELIN, jusqu'à la sortie JOSSELIN Centre, puis par RD793 en direction de MOHON
 - **Sens MOHON/PLOERMEL** : Par itinéraire inverse
- L'accès des services de secours et d'incendie ainsi que des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.